

OUVERTURE SOCIALE DES CLASSES PREPARATOIRES AUX GRANDES ECOLES

Textes de référence :

- Notes des 21 mars, 4 avril et 19 juin 2006 – Direction Générale de l'Enseignement Supérieur.
- Circulaire « Rentrée 2006 dans les CPGE » du 9 novembre 2006 parue au BOEN du 13 avril 2006.

« Véritable exigence d'égalité citoyenne, l'égalité des chances est au cœur de la politique du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ».

Dans ce cadre, l'accès d'un plus grand nombre d'étudiants aux filières d'excellence de l'enseignement supérieur constitue l'un des enjeux majeurs pour notre pays, et la campagne 2006 de recrutement en CPGE a été marquée par l'impulsion donnée au début du mois de janvier par le Président de la République concernant l'accès des élèves boursiers aux filières d'excellence post baccalauréat.

**OUVRIR PLUS LARGEMENT LES FILIERES D'EXCELLENCE
EN ELEVANT L'AMBITION DES ELEVES ET DES FAMILLES**

En effet, les recrutements en CPGE sont largement dépendants des comportements des élèves des classes de terminales, c'est pourquoi il faut agir fortement en amont pour élever l'ambition et la confiance d'élèves et de familles qui, consciemment ou inconsciemment, pratiquent une autocensure ou au moins une retenue qui les mène à opter pour des études *a priori* courtes et plus sécurisantes à leurs yeux.

Le constat :

Dans l'**académie de Bordeaux**, les statistiques portant sur les années **2004-2006** montrent :

- une **stabilité du nombre d'élèves boursiers** du second degré candidats à une CPGE (entre 7 et 10% des candidats selon les filières),
- une **présence d'élèves boursiers** de l'enseignement supérieur parmi les élèves de CPGE **supérieure à la moyenne nationale** (18,5% dans l'académie, 17,7% au niveau national en 2005).

Les nouvelles mesures :

Afin d'accroître le nombre d'élèves boursiers présents en CPGE, une série de mesures ont été prises par le Rectorat de Bordeaux depuis le mois de mai 2006 :

En communiquant mieux :

- Réunions départementales des Proviseurs afin de les sensibiliser à cette question, leur préciser les objectifs académiques et les inviter à inciter leurs élèves à participer à la procédure d'admission complémentaire ;
- Informations spécifiques dans le guide ONISEP « après bac » ;
- Présentation des CPGE lors des différents salons académiques (Aquitec, l'Etudiant, Info-Sup 24, 40, 64, Forum des Grandes Ecoles 24, 64) et hors académie (La Rochelle, Toulouse, Tarbes) ; diffusion systématique de plaquettes d'information, pages spécifiques sur le site Internet des établissements ;
- Dispositif de relance par lettre personnelle des bacheliers boursiers titulaires d'une mention Bien ou Très Bien dès les résultats du baccalauréat ;

En développant des partenariats :

- Sur la rive droite, action spécifique engagée au lycée Elie Faure (ZEP) en liaison avec l'IEP de Bordeaux.
- En collaboration avec le CROUS, offre supplémentaire d'hébergements en internat pour l'accueil des étudiants issus de milieux défavorisés,

Des efforts récompensés :

A la rentrée 2006, le nombre de boursiers parmi les élèves de CPGE dans l'académie de Bordeaux s'élevait à 19,1%.